Pédagogie spécialisée

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES

Stéphane Noël
président de la COPES

MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée (PES) est l'un des trois instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

Formation continue et colloque destinés aux utilisatrices et utilisateurs de la PES dans les cantons

Au cours de l'année 2022, les travaux de la COPES se sont concentrés sur la 2e édition de la formation continue commune destinée aux professionnel.les chargé.es de compléter la PES dans les cantons afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée de cet instrument au niveau de la Suisse latine et qui s'est déroulée en juin 2022. Elle a réuni 25 participant.es venant des cantons latins (exceptés Jura et Valais) durant un jour et demi.

Cette formation continue a été complétée par une demi-journée de colloque destinée à un public plus large de personnes concernées par l'utilisation de la PES dans les différents cantons. Ce colloque a réuni des interventions axées sur le point de vue des parents ainsi que sur le projet pédagogique avant de se conclure sous forme de table ronde interdisciplinaire devant un public de 86 personnes.

La formation continue et le colloque se sont déroulés à la HEP-BEJUNE qui a pris en charge le cadre organisationnel de l'ensemble, à satisfaction.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises, le 18 mars et le 9 novembre.

Présidence : Stéphane Noël (FR).

Mutations : Véronique Weimer (VD) remplace Philippe Nendaz et Mattia Mengoni (TI) remplace Omar Pagnamenta.